www.apbln.com apbln@apbln.com M. Henri Derome, Président M. Christian Couloume, Trésorier M. René Désy, Secrétaire

Communiqué 2020-21/01

Version web

Le 30 juillet 2020

À tous les membres de l'APBLN

OBJET: CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DU MYRIOPHILLE À ÉPIS

La présente vise à sensibiliser l'ensemble de la communauté de l'APBLN sur les dangers qui guettent notre lac concernant les plantes envahissantes dont le myriophylle à épis. Le web regorge d'information sur cette plante qui envahit présentement les lacs du Québec. La fragilité de notre lac fait en sorte qu'il ne survivrait pas longtemps à cet envahisseur. Les grandes colonies de myriophylle à épis nuisent aux activités récréatives telles que la navigation de plaisance, la pêche et la baignade. La présence de cette espèce a définitivement un impact sur la valeur des propriétés riveraines. Plusieurs lacs de la région sont déjà affectés donc le lac Trousers pour n'en nommer qu'un. L'éradication est très coûteuse voire impossible.

Comment prévenir la propagation. Bien que les animaux puissent être un vecteur de contamination d'un lac à l'autre, le plus grand risque pour notre lac, étant un lac de tête, est l'activité humaine. IL EST ABSOLUMENT ESSENTIEL que les embarcations (kayaks, canots, pédalos, planches, chaloupes, jeux/équipements gonflables, quais, etc. ...) ayant naviguées à l'extérieur de notre lac soient désinfectées avant d'être mis à l'eau au lac Nick. Nous ne pouvons compter que sur la sensibilisation et le sens des responsabilités de chacun de vous. De plus, nous vous encourageons à participer à cette sensibilisation en vous assurant que vos personnes invitées soient bien informées de ce fléau et que leurs embarcations soient bien lavées et désinfectées. Ainsi, vous participerez activement à prévenir la propagation dans notre lac mais aussi dans les autres lacs du Québec. Pour vous aider dans cette responsabilité de sensibilisation, une fiche descriptive est disponible sur notre site internet : www.apbln.com/Membres/Informations générales

Comment nettoyer une embarcation. Nous vous suggérons la vidéo suivante : https://www.youtube.com/watch?v=yrUpBbFyzDY. Bref, procéder aux étapes suivantes loin des cours d'eau :

- INSPECTEZ ET RETIREZ : Il faut retirer toute boue et plantes visibles;
- **VIDEZ**: Il faut vider l'eau que l'embarcation contient;
- LAVEZ ET SÉCHEZ: Il faut laver avec une laveuse à pression ou avec une brosse et une solution nettoyante. Finalement, laisser sécher pour une période de 5 jours.
- RÉPETEZ : Il faut refaire le processus à chaque fois que l'embarcation change de cours d'eau.



Votre certification. En collaboration avec la municipalité de Bolton-Est, nous avons contribué au développement d'outils de prévention dont une étiquette autocollante que vous pourriez apposer sur votre embarcation. Cette étiquette fait foi de votre sensibilisation et de votre engagement à la protection du lac Nick. Pour obtenir votre certification et vos autocollants, nous vous demandons de compléter ce court questionnaire en cliquant sur ce lien :

Questionnaire: Sensibilisation à la prévention des plantes envahissantes – APBLN

En toute collaboration,

Le Conseil d'administration de l'APBLN